

## **CHAPITRE VI**

### **EMPLACEMENTS RESERVES**

Des mesures conservatoires ont été adoptées afin de permettre la réalisation ou l'aménagement d'espaces ou d'équipements d'intérêt général. Les détails des emprises, leurs bénéficiaires, leurs superficies sont fournis en annexe du plan.

**ER 1 : Espace de loisir (jeux de plein air sans installation).** L'objectif est de rendre cet espace non urbanisable et d'offrir à la population locale un espace naturel de prairie vierge de toute installation afin de préserver le caractère vert du site. Cet espace jouera un rôle tampon entre l'espace urbanisé et la zone naturelle.

**ER 2 : Voie de desserte piétonne.** Cette voie permettra de sécuriser les déplacements piétonniers, notamment pour les enfants, entre le lotissement des Affins et les équipements scolaires.

**ER 3 : Terrain de football.** Le terrain de football est actuellement privé mais laissé à disposition de la population. Le terrain a été réservé afin que ce terrain puisse être acquis pour la collectivité.

**ER 4 : Terrain destiné à la mise en place d'un giratoire.** La mise en place d'un giratoire facilitera la visibilité pour la circulation en provenance de St Crépin aux Bois et plus, ce dispositif de sécurité permettra de renforcer mettre en valeur le calvaire.

**ER 5 : Elargissement du chemin rural.** Le chemin rural n°4 sera élargi en prévision de l'accès à moyen terme à la future zone de captage (ce site fera ultérieurement l'objet d'une étude d'impact).

**ER6 : Accès au cimetière et stationnements.** Afin de faciliter l'accès au cimetière, la voie sera élargie et un espace de stationnement sera mis en place. L'emprise de l'ER de 11mètres de l'accès au cimetière prend en compte la voie roulante, les circulations douces et le traitement des abords.

**ER7 et ER8 : Création d'un espace vert, (jardin, etc...)** . Dans le lotissement rue de la Terre Galice deux emplacements réservés ont été fixés afin de créer deux espaces verts de détente. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des résidents.